



## La protection des Français et du territoire national Le rôle majeur des hommes en "TERRE DE FRANCE"<sup>1</sup>

### ÉDITORIAL

par le général de corps d'armée Bruno DARY  
Gouverneur militaire de Paris  
commandant la région terre Ile-de-France

### Nous sommes tous français !

**A**u lendemain du 11 septembre, de nombreuses voix se sont élevées en Europe pour affirmer haut et fort : "Nous sommes tous américains !" En avril 2004, après les attentats de Madrid, nous nous sommes tous sentis une âme espagnole ; et puis, en juillet 2005, les attentats de Londres nous ont rendus solidaires de nos voisins britanniques. Aujourd'hui, sans faire preuve de pessimisme sur ce qui pourrait arriver en France, n'attendons pas qu'un attentat vienne endeuiller la nation pour dire et à affirmer : "Nous sommes tous français !"

Mais il ne suffit pas de le proclamer, il faut joindre l'action à la pensée, le geste à la parole, d'abord en rappelant à tous, et peut-être encore plus aux cadres qu'aux soldats, que **"la France est la terre de nos pères, la sécurité de nos familles et l'avenir de nos enfants"** ; mais ensuite, il faut nous engager résolument et à notre niveau dans la lutte contre le terrorisme. Même si les MISSINT dans leur volet de sécurité générale sont moins "exotiques" que la plupart des OPEX, elles n'en demeurent pas moins essentielles, et la brièveté de la mission impartie à chaque unité, limitée volontairement à 15 jours, doit être une raison supplémentaire pour un engagement sincère et entier de tous !



<sup>1</sup> "Terre de France" est la couleur de l'uniforme des militaires de l'armée de terre. Au cours des missions opérationnelles, ceux-ci portent bien sûr la tenue de combat bariolée.

**La capacité d'adaptation est la loi qui gouverne la survie, dans la guerre comme dans la vie.**

**B. H. LIDDELL HART**

### LE MOT

#### DE LA DIRECTION DE PUBLICATION

Pour son 4<sup>e</sup> numéro spécial, **Héraclès consacre entièrement ses colonnes aux acteurs de la "sauvegarde terrestre"**, c'est-à-dire, pour parler plus simplement, à ceux qui ont pour mission de **protéger le territoire national et surtout les Français**.

Dans cette mission première des forces armées, **l'armée de terre joue un rôle majeur, irremplaçable**. Elle ne l'assure pas seule bien sûr, car elle agit toujours dans un cadre interministériel et interarmées et sous la responsabilité des autorités civiles.

Après l'éditorial d'un des principaux acteurs de cette "sauvegarde terrestre", le gouverneur militaire de Paris, également coordonnateur pour la réalisation de ce dossier, les différents articles montreront comment les armées, et en particulier l'armée de terre, peuvent intervenir au service de la Nation dans les moments difficiles, mais rappelleront aussi qu'il existe des acteurs militaires permanents de la sécurité civile. Ces articles sont complétés par des citations et encarts, utiles pour mieux saisir la pensée des auteurs, et bien sûr par un rappel des principaux textes de référence relatifs à l'emploi des forces au profit de la population et des services publics.

Ce numéro, réalisé bien sûr pour tous les lecteurs habituels de Héraclès, est **particulièrement destiné à tous ceux qui réfléchissent et agissent pour mieux protéger notre pays et nos concitoyens des dangers d'un monde dangereux**.

Pour ce numéro spécial, le **CDEF** s'est contenté, en guise de conclusion, d'énoncer très librement, par la voix d'un vieil officier d'état-major, quelques idées qui lui tiennent à cœur sur ce sujet important.

Directeur de la publication  
Général (2s) Jean-Marie Veyrat

Rédactrice en chef  
Lieutenant Marie-Noëlle Bayard

Mise en page  
Christine Villey

Impression  
EDIACAT

Héraclès en ligne :  
[www.cdef.terre.defense.gouv.fr](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr)





## La réponse des armées : Vigipirate

La France a été l'un des premiers pays à être frappé par des attentats terroristes ; c'était en 1985, et, pour la première fois depuis fort longtemps, cette vague d'attentats amena les forces armées à se déployer sur le territoire national, et notamment à ses frontières et sur la capitale. Dix ans plus tard avec la nouvelle vague d'attentats, le dispositif Vigipirate fut remis en vigueur et depuis lors, n'a jamais été démonté. Ce dispositif terrestre, auquel participent les trois armées, appelle plusieurs remarques :

Tout d'abord, la participation des armées à Vigipirate n'est qu'en appui des forces de police, dont c'est la mission d'assurer la sécurité générale ; et si les OGZD, à qui échoit la partie militaire de Vigipirate, en assurent leur contrôle opérationnel, ils ne sont qu'en appui des préfets, responsables de l'ordre public. Par opposition, la surveillance des côtes reste à la charge du préfet maritime, qui est aussi le commandant militaire de la zone maritime ; de même, la surveillance de l'espace aérien est du ressort exclusif du chef du CDAOA au regard du Premier ministre.

L'environnement dans lequel s'effectue la mission, constitué par la population française elle-même est spécifique. En effet, le terrorisme vise essentiellement des cibles à la fois sensibles et peu protégées ; la population constitue un objectif idéal et facile, pour ne pas dire l'objectif privilégié voire unique. La population constitue aussi l'environnement naturel de notre action quotidienne. Elle sert également de bouclier naturel pour les terroristes qui cherchent à se confondre en son sein. Toutes ces caractéristiques expliquent le cadre juridique contraint de l'opération.

Le cadre juridique est spécifique, puisque la France n'est pas en guerre, ce qui nous différencie de nos alliés américains qui ont affirmé être en guerre contre le terrorisme. C'est donc le droit français qui s'applique et qui doit être appliqué. C'est pourquoi, si les soldats engagés dans Vigipirate se voient de facto dépositaires de l'usage de la force, celui-ci est contraint dans des règles strictes, limitées actuellement à la légitime défense. Plus de 10 ans d'opération ont montré que le cadre juridique était bien adapté à la menace et à la situation du pays.

## Vigipirate, une rupture culturelle avec les OPEX

Voici quelques années, au plus fort de la crise de Mitrovica, un reporter, sans doute trop zélé, avait écrit par mégarde dans l'un de nos magazines militaires : "Pont d'Austerlitz<sup>1</sup>, pont Saint-Michel, même combat !" Quelle erreur ! Tout est différent : le cadre juridique, puisque étant sur le sol

français, nous agissons dans un cadre juridique net, précis et contraint ; ensuite, la mise en œuvre de la mission et des règles d'engagement afférentes nécessite un discernement encore plus grand, car elles se déroulent au milieu de nos compatriotes ; enfin, en France, même si le dispositif Vigipirate est maintenu à son niveau rouge, nous ne sommes pas en guerre et il nous faut faire plus de prévention que de réaction !

Ainsi, à Paris a-t-on l'habitude de dire aux unités envoyées en renforcement de Vigipirate :

"On vous a appris qu'il fallait  
"voir sans être vus" ;  
ici il vous faudra "voir et être vus !"   
On vous a appris qu'il fallait  
"tirer sans être tirés" ;  
ici il vous faudra "montrer votre arme  
pour ne pas s'en servir !"

Et il ne suffit pas de le dire, mais il faut le mettre en œuvre au cours des patrouilles dans les gares, les aéroports et les lieux publics ; il ne suffit pas d'en être convaincu, encore faut-il l'inculquer à ses soldats, avant d'être envoyé en mission et de l'exiger au cours de son déploiement.

## De Vigipirate à la sauvegarde terrestre

Et puis avec l'évolution de la menace, la généralisation d'armes NRBC et la prise en compte de nouvelles vulnérabilités, le dispositif Vigipirate a évolué pour progressivement donner naissance à des plans, destinés à faire face aux menaces les plus probables. Ainsi sont nés peu à peu les plans tels que Piratair, Piratox, etc. Plus récemment, le concept s'est encore élargi à celui de "sauvegarde terrestre", qui prend en compte la globalité de la menace, de son origine jusqu'à sa zone d'action potentielle, la protection de la population contre toute forme de menaces et de risques, la défense de l'Etat et de ses intérêts et même jusqu'à l'esprit de défense dans la société française.

Ce concept continuera d'évoluer, n'en doutons pas, car le monde évolue, les mentalités changent, la notion de frontières devient particulièrement complexe, la séparation entre la défense et la sécurité tend à s'estomper. Face à cet environnement, une seule règle doit nous guider, la vigilance !

<sup>1</sup> MITROVICA